



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 80250

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur les délais de paiement de l'État à l'égard de ses fournisseurs. Le délai de paiement des factures de l'État est passé de 47 jours en 2008 à 29,7 jours pour 49 milliards d'euros de dépenses. Les délais de paiement de l'État imposent aux fournisseurs une trésorerie suffisamment solide pour pallier la longueur du paiement. Il souhaite savoir quels sont les délais de paiement des factures du ministère, ainsi que leur montant pour l'année 2009.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80250

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Espace rural et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6222

Question retirée le : 17 août 2010 (Retrait pour cause de question identique)